

LA GRANDE MARÉE



— 1^{ère} édition du Festival La Grande Marée - Août 2023



05

RETOUR EN IMAGES

13

TRAVAUX DU ROUGERET

35

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Mairie

3 rue du Châtelet

22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER

02 96 27 71 15

mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

www.mairie-saintjacutdelamer.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h – 12h

Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h

Vendredi : 9h – 12h

La mairie reste joignable par mail.

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc Pithois

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité, les professeurs de l'école, les commerçants et artisans, Jean Josselin.

Tirage

800 exemplaires sur papier recyclé

Conception, mise en page :

Emmanuelle Hamon

Impression

Media Graphic – 35 Rennes

Disponible également sur :

mairie-saintjacutdelamer.com

SOMMAIRE

04 Expression des élus

04 Commémoration

05 Rétrospective Printemps / Été 2023

09 Aménagements et travaux

14 Urbanisme et foncier

16 Camping municipal

16 Affaires maritimes

17 École élémentaire

20 Environnement et développement durable

23 Art, culture et patrimoine

31 Sport et loisirs

35 Services au public et état civil

40 Au quotidien



“Attention ! Sorcières, lutins et farfadets se sont promenés dans les rues de St Jacut le 31 octobre... Heureusement, l’association des commerçants a eu la bonne idée de leur offrir bonbons et goûter !”

MOT DU MAIRE



Jean-Luc Pithois,
maire

Madame, Monsieur,

Alors que la guerre entre Russes et Ukrainiens perdure, 2023 a vu le conflit Israélo-Palestiniens resurgir. Les luttes armées ne peuvent remplacer la recherche de la paix. Pour que la vie l'emporte, il est grand temps que se lèvent des artisans de paix.

Saint-Jacut-de-la-Mer n'échappe pas à la montée de l'intolérance et de la bêtise, je ne reviendrai pas sur les événements que nous avons vécus en juin dernier. **Je veux ici remercier les soutiens et les messages de sympathies que nous avons reçus, encore merci.**

Malgré les difficultés rencontrées nous avançons dans nos différents dossiers et la mise en œuvre de nos projets :

- **L'agence postale communale** a été implantée au sein du bâtiment de l'office de tourisme ;
- **Le distributeur de billets** est opérationnel, après un long travail de sécurisation mené et effectué par La Poste ;
- **Deux nouvelles toilettes publiques** ont été installées la place de la Douane et parking des Haas ;
- **Les travaux du boulevard du Rougeret** progressent, un planning prévisionnel vous a été présenté et tout est mis en œuvre pour la sécurité de tous : habitants et ouvriers ;
- Après un travail de réflexion et de longues démarches administratives, le permis de construire des **logements sociaux** sera déposé en début d'année. Ces logements sont au cœur de nos préoccupations, face à la rareté et au prix du foncier ainsi qu'à l'absence d'offre locative, mais aussi et surtout pour maintenir nos commerces et notre école élémentaire ;
- **La recherche de médecins** se poursuit activement, un appel a été lancé auprès de tous les conseils départementaux de l'ordre des médecins et un courrier a été adressé à tous les syndicats d'étudiants en médecine. Notre nouveau pharmacien Monsieur Roussel a installé une cabine de téléconsultation pour répondre aux besoins urgents.

Voilà un aperçu des principaux dossiers en cours que vous retrouverez en détail à la lecture de ce bulletin. Je tiens ici à remercier le personnel de la Mairie, administratif et technique, qui met tout en œuvre pour mener à bien ces différents dossiers en plus du quotidien.

La vitalité de nos associations nous a permis de vivre un été actif et joyeux, et ce malgré une météo capricieuse, grâce aux festivals : la Houle des mots, Jazz Er Maez, la Grande Marée, mais aussi les régates, le théâtre, la journée des artistes, les vides greniers, la retraite aux flambeaux, les tournois de volley...



Saluons l'extraordinaire dynamisme de Monsieur Robert Goumot, pour ses 105 ans cette année, doyen des costarmoricains.

En espérant une année 2024 plus sereine, le Conseil Municipal et l'ensemble du Personnel s'associent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de paix, de bonheur et de santé.

EXPRESSION DES ÉLUS

Bonjour à tous,

Tout d'abord je tiens à saluer les bénévoles des associations qui ont participé aux manifestations de l'été malgré une météo souvent capricieuse.

Mais la douceur de l'été s'est installée en ce début d'automne, peut-être pour nous permettre de mieux affronter la dure réalité fiscale !

Nos taxes foncières sur les propriétés bâties ont bon-di suite à une augmentation brutale de 7% des bases locatives. Je vous rappelle que cette augmentation a été décidée par l'Etat et non par la commune ou la communauté de communes pour lesquelles les taux restent inchangés (39,81% et 1,96%). Dans le courrier accompagnant nos taxes foncières, il nous est précisé que les bases locatives sont revalorisées chaque année en fonction de l'inflation, pourtant cette revalorisation était appliquée même les années sans inflation...

À cette augmentation s'ajoutent celles de la taxe d'ordures ménagères (+18%) et GEMAPI (+ 9%), soit une augmentation globale de plus de 11%.

Si la taxe d'habitation a été supprimée sur les résidences principales, ce n'est pas le cas pour les résidences secondaires.

Le décret paru au journal officiel du 26 Août dernier nous offrait la possibilité d'instaurer la taxe annuelle sur les logements vacants et de majorer la taxe d'habitation actuelle de 5 à 60%. Certains sont convaincus que ces majorations vont inciter les propriétaires à louer à l'année, je ne suis pas de cet avis. Cela pourrait au contraire accentuer le développement des locations de courte durée ou contraindre à la revente. Les résidents secondaires de Saint Jacut participent majoritairement avec leurs familles à la vie économique locale : commerces, soins médicaux, restaurants, artisans, nautisme, associations ... et sont déjà lourdement taxés.

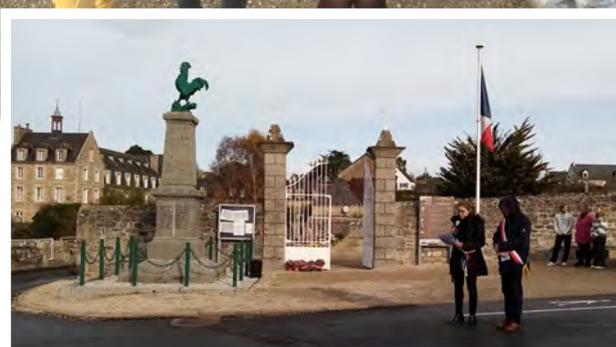
Certains de nos voisins ont fait le choix de cette augmentation (Saint-Cast +30%, Matignon +60%, Pléboulle +18%, Pléneuf +40%, selon l'article du « Télégramme » du 7 Octobre 2023).

Lors de nos campagnes électorales, Monsieur le Maire aussi bien que moi-même nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts. Cet engagement est tenu pour cette année, mais il est vraiment temps de songer à trouver d'autres recettes que la fiscalité locale...

Je vous souhaite à tous une belle année 2024.

Roselyne GOUPY

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



RÉTROSPECTIVE PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



17 JUIN AU 8 OCTOBRE | LANCEMENT DE LA SAISON DES RÉGATES AVEC LE YACHT-CLUB

« 10 régates ont eu lieu cet été avec plus de 300 bateaux aux départs ». Comme chaque année de nombreuses régates sont organisées sur notre presqu'île grâce au Yacht-Club : chaque participant a pu y trouver son compte, du débutant au régatier confirmé.



17 JUIN | CONCOURS D'ÉLÉGANCE AUTOMOBILE AVEC « DINARD ÉLÉGANCE »

Un rassemblement ayant pour vocation de valoriser le patrimoine automobile qui a fait escale à la pointe du chevet pour le plus grand plaisir des yeux jaguens !



17 JUIN | FÊTE DE L'ÉCOLE

« Des canards, du maquillage, des Nerfs, des boîtes de conserve, des ballons de foot, des pêches à la ligne, des dés, des danses, des crêpes, des gâteaux, des galettes saucisses, de la musique... » : la recette du succès de cette fête organisée par l'APEAEP !



23 JUIN | FÊTE DE LA MUSIQUE

Ambiance familiale et festive place Landouar avec la chorale des kidwellers accompagnée des enfants de l'école de saint jacut, la fanfare et la scène ouverte aux musiciens le souhaitant. Grand succès pour le Food truck que nous avons invité pour restaurer les nombreux spectateurs.

RÉTROSPECTIVE PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



2 JUILLET | FORUM DES ASSOCIATIONS

2^{ème} édition de ce forum organisé par la Mairie sur le boulevard de la Banche pour permettre aux associations de Saint-Jacut de se faire connaître et de créer une dynamique associative : 17 associations jaguines ont donné rendez-vous aux habitants pour présenter leurs activités et leur agenda estival. Nos deux nouvelles associations, Jazz Er Maez et la Jaguine ont ainsi pu se présenter. Au programme : chorale des Juméliaux, buvette avec l'APE-AEP, légumes bio offerts par l'Amap, Pétanque Jaguine, atelier réparation de vélo avec Répar'toi-même...



6 JUILLET AU 12 NOVEMBRE | SAISON THÉÂTRALE « L'ÉCHO DES EBIHENS »

A l'affiche de cette saison la pièce « Grosse chaleur », une comédie de Laurent Ruquier « vivante, drôle et percutante ». Au programme rire et détente grâce à nos six comédiens amateurs.



7-8-9 JUILLET | FESTIVAL JAZZ ER MAEZ AU CŒUR DES JARDINS

« 25 musiciens, 6 concerts, 3 lieux de rassemblements, une équipe de cinéastes, un journaliste spécialisé et près de 300 spectateurs. »



14 JUILLET | FÊTE NATIONALE

Accompagnement musical grâce à la chorale des Kidwillers de la distribution des lampions offerts par la Mairie aux 200 enfants venus les chercher pour la déambulation dans les rues du centre bourg jusqu'à la plage de la Manchette. La météo a été clémente pour permettre au feu d'artifice d'être lancé au son de l'opéra ! La restauration d'Angie a été très prisée par les nombreux jaguens et estivants venus danser et faire la fête.



16 JUILLET | JOURNÉE DES ARTISTES ET ARTISANS AVEC « ESCALE EN TERRE ÉMERAUDE »

Première édition avec 25 artistes et artisans d'art tous inspirés par la mer et issus du territoire du futur parc naturel régional Rance-Émeraude. Textile, bois flotté, cordages, sculpture, parfums, céramique, pastels, papier, abat-jour : autant de disciplines qui ont pris possession des salles et des jardins de l'abbaye le temps d'une journée de partage et d'échange. Plusieurs ateliers ont eu lieu avec entre autres des démonstrations autour de l'orgue de barbarie, du matelotage et la pratique du pastel... La journée s'est achevée avec un concert du groupe Vire au Guindeau.



22 JUILLET ET 19 AOÛT | TOURNOI DE BEACH VOLLEY, PLAGES DU ROUGERET

A l'affiche de cette saison la pièce « Grosse chaleur », une comédie de Laurent Ruquier « vivante, drôle et percutante ». Au programme rire et détente grâce à nos six comédiens amateurs.



23 JUILLET ET 20 AOÛT | VIDE-GRENIERS

« De belles éclaircies... entre deux averses » en juillet qui n'ont pas arrêté les bénévoles du comité des fêtes. Le vide grenier du mois d'août a rencontré un vif succès sous un soleil radieux et une affluence de vacanciers et de locaux ! 70 exposants en juillet, 60 en août.



27-30 JUILLET | FESTIVAL DE LA POÉSIE « LA HOULE DES MOTS »

« Vif succès pour cette 6ème édition qui avec le thème de l'arbre aura permis via la poésie de montrer la beauté des choses que l'on aime ». Une vingtaine de rendez-vous poétiques gratuits en quatre jours sur cinq sites différents.

RÉTROSPECTIVE PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



5 AOÛT | FÊTE DU VILLAGE

Une météo capricieuse qui n'a pas empêché estivants et locaux de venir faire la fête ! Seul le feu d'artifice n'aura malheureusement pas pu être tiré à cause du vent...



11 AOÛT | RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

« Après les danses bretonnes, les plus courageux ont affronté la pluie pour la randonnée ». Environ 200 personnes se sont réunies au chef de l'île.



13 AOÛT | FESTIVAL LA GRANDE MARÉE

Première édition de cet événement familial, culturel et musical qui a eu lieu sur le terrain de foot du camping de la Manchette. Dès 15h les visiteurs ont pu participer à des ateliers de peinture avec notamment la réalisation d'une fresque, à une initiation au jonglage et à l'équilibre assurée par l'école de cirque de Saint-Malo, du maquillage pour petits et grand était également proposé, ... avant d'entamer la soirée musicale. Les organisateurs, aidés d'une quarantaine de bénévoles, ont accueilli plus de 2 000 personnes au cours de la journée, tout en respectant la jauge de 1 000 participants en simultané.



13 AOÛT | 70 ANS DU YACHT-CLUB

Une soirée à la maison de la mer au rythme du jazz pour évoquer le chemin parcouru depuis sa création le 8 août 1953, avec notamment la création de l'école de voile en 1991.



16-17 SEPTEMBRE | JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

En partenariat avec les acteurs locaux, l'abbaye a travaillé avec les associations Village Rivages et Musiques Rive Gauche pour offrir aux visiteurs 3 expositions et 3 animations consacrées aux richesses du bord de mer.

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Installation de toilettes publiques automatiques

Les toilettes place de la Douane et parking des Haas sont opérationnelles depuis décembre 2023. Pour limiter les coûts, les services techniques se sont chargés des fondations.



Entretien des espaces verts

Préservation des dunes : protection contre le piétinement avec des ganivelles, des poteaux et des fils de tension. La première phase ayant donné de bons résultats, nous entamons la seconde phase de revégétalisation.



Remise en état suite à dégradations et vols de plantes : nous regrettons que les services techniques doivent régulièrement intervenir sur la commune pour nettoyer des tags et replanter des végétaux.



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Aménagements des sentiers côtiers

Dans la continuité des aménagements du GR un budget a été attribué pour le tronçon allant de l'Abbaye au Chef de l'Isle.

Entretien digue et port

La digue aux Moines est contrôlée tous les 15 jours par nos services techniques qui transmettent leur relevé à Dinan Agglomération qui en a la responsabilité.

Des travaux vont être effectués au niveau de la station d'épuration.

Malfaçons Banche et Port de la Houle Causseul : Suite aux constats de défauts en 2021, une procédure avait alors été lancée vis-à-vis de l'entreprise pour la remise en état. Les travaux de remise en état ont été effectués courant septembre à la charge des assureurs de l'entreprise concernée.



Aménagement voirie

Sécurisation piétons : mise en place de potelets

- Boulevard du Chevet : tronçon du parking du Rougeret jusqu'au portique du Chef de l'île
- Boulevard du Rougeret : tronçon de la rue du vieux moulin à la houle causeul

Aménagement de voirie pour réduire la vitesse excessive des voitures : création de chicanes

- Rue de la Manchette : la phase de test effectuée cet été a été concluante.
- Rue des Haas

Rue des Fresches : le revêtement de la rue qui était prévu en 2023, a été reporté en 2024 car nous sommes dans l'attente de l'intervention du syndicat des eaux du Frémur.

Sécurisation des puits Grande rue et Chemin du Pré Brun par des grilles

Passage du Tertre : réfection du sol et des eaux pluviales avec la mise en place d'un coffret électrique pour le marché.



Cimetière

Déplacement du Monument aux morts et réfection du portail du cimetière pour permettre l'accès aux camions-grues : ce qui permettra d'éviter la pénibilité du travail des agents funéraire et un surcoût conséquent pour les familles.



Loisirs et sports

Le mini-golf a été rénové et transféré sur la base de loisir du camping et reste disponible gratuitement pour tous les jaguens.



Traitement des déchets

Pour rappel deux points de collecte des sapins de Noël seront mis en place du 27 décembre au 16 janvier :

- Place Bettaux
- Zone artisanale

Ces sapins seront broyés avec les autres déchets verts de la commune avec la possibilité pour les jaguens de récupérer le broyat (Zone artisanale) à raison de 3 brouettes par foyer.

Aménagement de l'aire de camping-car

D'importants travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des camping-cars ont été réalisés : accès à la réservation via le site de Camping-car Park, installation de bornes électriques à chaque emplacement pour optimiser l'accès durant la période hivernale, wi-fi, bornes d'eau uniquement réservée aux camping caristes, sécurisation du lieu par vidéo surveillance.

Le premier bilan est positif avec le passage de 1 911 camping caristes et 29 962 nuitées du 11 août au 31 octobre.



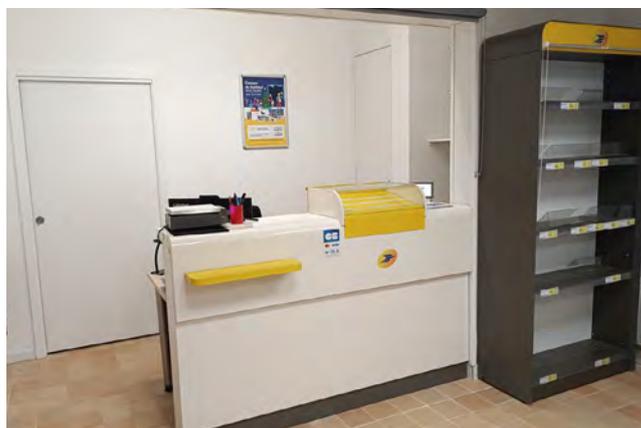
AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Entretien des bâtiments publics

- **Salle polyvalente et le boulodrome** ont entièrement été équipés d'éclairage LED par les services techniques. D'autres bâtiments seront également programmés afin de poursuivre notre politique d'économie d'énergie.
- **Logement de l'ancienne gendarmerie** : pour répondre aux normes énergétiques le ballon d'eau chaude a été changé et nous avons aussi prévu d'isoler les murs par l'extérieur avec un bardage bois.



- **Office de tourisme** : d'importants travaux ont été réalisés autour du bâtiment suite à des problèmes de canalisations. Nous en avons profité pour raccorder les gouttières à une citerne enterrée de 20 000 Litres qui servira aux services techniques.
- **Agence postale communale** : l'agence a été installée au sein de l'office de tourisme. Les travaux ont été effectués durant le mois d'octobre par les services techniques ainsi que plusieurs entreprises. Les travaux ont été en partie financés par La Poste. Le guichet postal a été intégré dans la première partie de l'office de tourisme : des murs et des cloisons ont été déplacées, des placards entièrement refaits, l'alimentation électrique et l'accès internet ont été modifiés. Le 17 octobre le comptoir et l'informatique ont été mis en place. Ce regroupement avec l'office de tourisme permettra de mutualiser les locaux en optimisant les charges de fonctionnement.



BIENVENUE À MATHYS

Étudiant en « aménagements paysagers », il sera présent 15 semaines sur notre commune à partir de janvier dans le cadre d'un stage. Il sera affecté à la végétalisation et la remise en état du GR avec les équipes des services techniques.



Boulevard du Rougeret

Suite la consultation lancée le 25 mai 2023, trois entreprises ont répondu :

- Eurovia : 1 249 133,70 HT
- Colas : 1 210 388,00 HT
- Even: 1 179 598,65 HT

Au vu de l'analyse de leurs offres, nous avons retenu l'entreprise de travaux publics **EVEN** (offre la plus adaptée et économique). Les travaux se dérouleront en quatre tranches :



Des déviations modulables en fonction des différentes phases d'avancement permettent à l'entreprise de travailler.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à aller voir le chef de chantier sur place ou à nous adresser un mail à travauxbdrougeret@saintjacut.com

Nous rappelons que durant les travaux il est important de respecter les sens de circulation pour tous les véhicules. Les vélos n'ont plus accès à contresens des voitures dans la grande rue à partir du salon de coiffure jusqu'à Tralal'Art. Il en va de même pour le respect des feux de signalisation mis en place pour permettre à l'entreprise de travailler en sécurité.

Étude prospective de l'école d'architectures ENSA Nantes

Saint-Jacut de la Mer a été sélectionnée par l'école d'architecture ENSA Nantes pour un projet d'étude prospective dans le cadre d'un atelier « lignes de partage ».

Un atelier à l'échelle de notre commune, dans sa globalité, qui a pour objectif de prendre en compte sa particularité et sa vulnérabilité face à l'évolution environnementale et climatique, pour proposer un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysagisme adapté.

Notre commune est en effet l'une des 126 communes de France qui selon un récent décret (n°2022-750, 29 avril 2022) vont devoir s'adapter face à la montée du niveau de la mer et aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral, aggravés par le réchauffement climatique et la pression démographique (tourisme...).

Un partenariat de l'ENSA Nantes avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Côtes d'Armor (22) a été établi pour travailler au plus proche des enjeux et des acteur·ices de ce territoire.

Ce projet a mobilisé 30 étudiants de troisième année de licence qui sont venus découvrir notre presqu'île lors de deux sessions de 3 jours en septembre et en novembre.

14 familles jaguines hébergeant de 1 à 3 étudiants ont permis à tous et toutes d'être logés pour ces 2 sessions et nous les en remercions.

Ce fut l'occasion de nombreux échanges qui ont permis à ces étudiants de découvrir la vision des habitants sur leur commune.

Le premier séjour a eu lieu du 20 au 22 septembre. Les étudiants ont arpenté la commune, posé beaucoup de questions aux hébergeurs et habitants.

L'après-midi a été consacrée à la présentation des nombreux sujets clefs pour notre commune par Monsieur le Maire avec nos partenaires que sont Dinan Agglomération et la DDTM, définissant le rôle de chacun, présentant notre PLUiH, nos risques côtiers dans une perspective tournée vers l'avenir. Monsieur le maire de Beaussais, également présent, a présenté l'aménagement du Conservatoire du littoral sur sa baie.

La seconde session a eu lieu du 22 au 24 novembre avec la restitution du travail des étudiants. Des propositions pour l'avenir de notre commune.



Loi Climat et Résilience

(loi n°2021-1104 du 22/08/2021) : « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)

En termes d'urbanisme, la mise en œuvre des dernières lois, en particulier la « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) aura des conséquences sur les droits à construire sur le territoire de Dinan Agglomération. Avec la mise en place du SRADDET (schéma régional répartissant entre autres les surfaces constructibles sur les différents territoires), c'est une nouvelle diminution des surfaces constructibles qui se dessine avec la nécessité d'aller vers de nouvelles façons d'organiser l'habitat.

URBANISME

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230223C0013, Chemin Saint Christophe, extension et rénovation d'une maison individuelle
N°02230223C0015, Impasse de la Pierre Gillette, création d'une annexe à la maison existante
N°02230223C0016, 23 Rue des Bourgneufs, rénovation de la maison existante
N°02230223C0017, La Ville Neuve, extension de la maison existante
N°02230223C0018, 154 Grande Rue, surélévation et rénovation d'une maison individuelle
N°02230223C0019, ZA Les Basses Terres, construction d'un bâtiment de stockage
N°02230223C0020, 18 Grande Rue, extension d'une maison individuelle
N°02230223C0021, 8 Rue de la Houle Causseul, construction d'une maison individuelle
N°02230223C0022, 62 bis bd du Rougeret, extension de la maison existante
N°02230223C0023, 4 Chemin des Embruns, extension de la maison existante
N°02230223C0024, 6 Bd des Dunes, transformation garage en cellier

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230223C0059, 74 bd du Rougeret, pose d'un portail
N°02230223C0060, 19 Le Rougeret, déplacement d'un abri de jardin
N°02230223C0061, 64 route du Guildo, création d'une véranda
N°02230223C0062, 64 route du Guildo, préau à déplacer
N°02230223C0063, 13 rue de la Gare, bardage, remplacement volets et porte de garage
N°02230223C0064, 64 route du Guildo, pose d'une clôture
N°02230223C0065, 4 Le Tertre Josse, installation panneaux photovoltaïques
N°02230223C0066, 9 rue du Moulin, changement de destination
N°02230223C0067, rue du Moulin, division en 3 lots
N°02230223C0068, 50 bd du Vieux Château, création d'une pergola
N°02230223C0069, 69 Grande Rue, pose d'un châssis de toit
N°02230223C0070, 11 chemin de Vauvert, réfection de la toiture
N°02230223C0071, 166 Grande Rue, remplacement du portail
N°02230223C0072, 99 bd du Rougeret, rénovation de la maison existante
N°02230223C0073, 4 bis rue du Châtelet, rénovation du petit local
N°02230223C0074, 48 rue du Châtelet, pose d'un portillon
N°02230223C0075, 13 Grande Rue, clôture
N°02230223C0076, 6 chemin du Petit Tram, muret en pierre
N°02230223C0077, 29 bd des Dunes, construction d'un carport
N°02230223C0078, 152 Grande Rue, modification de façades
N°02230223C0079, 23 bd du Vieux Château, clôture
N°02230223C0080, 32 rue des Haas, remplacement de fenêtres de toit
N°02230223C0081, 4 chemin du Petit Tram, modification de façade et palissade
N°02230223C0082, 6 rue du Tertre, clôture
N°02230223C0083, 66 bd du Rougeret, mur de clôture et portail
N°02230223C0084, 6 bd des Dunes, construction d'un abri avec pose de panneaux photovoltaïques
N°02230223C0085, 3 rue du Moulin, rénovation d'un auvent
N°02230223C0086, 40 bd du Vieux Château, installation panneaux photovoltaïques
N°02230223C0087, 12 chemin Saint Christophe, création d'une fenêtre
N°02230223C0088, 2 bis chemin Saint Christophe, abattage d'arbres
N°02230223C0089, 35 bd de la Banche, pose d'une fenêtre de toit
N°02230223C0090, 25 bd des Dunes, création d'une baie
N°02230223C0091, 30 bis rue du Châtelet, abattage d'arbres
N°02230223C0092, rue de la Houle Causseul, division
N°02230223C0093, 69 bd du Rougeret, installation panneaux photovoltaïques
N°02230223C0094, 6 bis bd des Dunes, transformation du garage avec modification porte et pose ouverture
N°02230223C0095, ZA les Basses Terres, installation panneaux photovoltaïques
N°02230223C0096, 15 rue des Haas, remplacement portails et portillon
N°02230223C0097, 13 allée des Mouettes, construction d'une piscine enterrée
N°02230223C0098, 186 Grande Rue, modifications et remplacement d'ouvertures
N°02230223C0099, 14 rue de la Poste, clôtures
N°02230223C0100, 35 bd de la Banche, création d'une ouverture
N°02230223C0101, 6 chemin du Petit Tram, clôture
N°02230223C0102, 5 bd du Rougeret, clôture
N°02230223C0104, 33 rue de la Gare, piscine et rehaussement d'un local
N°02230223C0105, 20 bd du Rougeret, création et suppression d'ouvertures

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230222C0018 M01, 18 Chemin St Christophe, modification revêtement pignon Nord
N°02230222C0021 M01, 23 Rue de Biord, modification bardage, implantation

RAPPEL : suivant la délibération CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence gratuite dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers.
Mme Valérie VIDÉLO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. **02 96 87 21 44** – 8 bd Simone Veil à Dinan.

CAMPING MUNICIPAL



La saison 2023 s'est achevée le 30 septembre sur une note très positive puisque nous avons fait une saison supérieure de 18% de plus que l'an passé.

Une saison qui a débuté sur « les chapeaux de roues » avec le traditionnel pot d'accueil des résidents le samedi 8 avril. Après la présentation des nouveaux responsables et les quelques réponses aux résidents, il s'est déroulé dans une ambiance familiale si typique au camping.

Diverses animations ont ponctué cette saison tels que la mise en place des pots d'accueil tous les dimanches soirs du 14 juillet au 15 août ainsi que la présence de

différents food-trucks tous les jours ou encore le passage quotidien d'un boulanger.

Il y a également eu différentes manifestations tout au long de l'été. Sur le camping même, comme la kermesse des Mobil homes ou encore le festival de la Grande Marée qui ont tous deux rencontrés un franc succès. Sans oublier celles qui ont eu lieu sur le parking de la Manchette : le 14 juillet et la fête du village. Toutes ces animations font que le camping se porte bien et attire chaque année de plus en plus de visiteurs. La présence d'hébergements insolites comme les DK'Banes incite également de plus en plus de randonneurs pédestres et à vélo à venir passer une nuit chez nous.

Enfin, nous remercions Océane et Jérôme, les nouveaux responsables du camping, qui, arrivés en janvier ont su faire face à une saison particulièrement intense, Rémy et Claire ainsi que tous les saisonniers.

AFFAIRES MARITIMES

Encore un été de passé ! Malgré une météo capricieuse, le port a connu une bonne affluence.

Merci à toute l'équipe portuaire (Mélisande, Jeanne, Lucille et bien-sûr notre gestionnaire de port Patrick) pour leur abnégation et leur professionnalisme pour avoir véhiculé les nombreux plaisanciers sans aucun incident à signaler.

Merci également aux personnels qui ont géré les stationnements des embarcations légères sur la plage du Rougeret.

À la fin de l'été quelques travaux ont été effectués : Remise en sécurité du môle et réparation de la cale de la Houle Causseul par l'entreprise MARC. Remplacement de mouillages et de chaînes défectueuses par l'entreprise Chauveau de St Jacut.

D'autre part afin de remplacer la plus vieille des prames qui date de 1997, un appel d'offres a été lancé. Pour les usagers du port, nous leur demandons, si possible, de régler le prix de leur mouillage par prélèvement automatique, afin de faciliter le travail des agents municipaux en charge de ce règlement.



TARIFS 2024

	Port de la Houle Causseul	Port du Châtelet
Bateaux de 0 à 5 mètres	210 €	145 €
Bateaux de 5,01 à 7 mètres	260 €	190 €
Bateaux de 7,01 à 9 mètres	320 €	235 €
Bateaux > 9,01 mètres	400 €	290 €
Râteliers	20 €	
Mouillages temporaires : mai, juin septembre	45 € /semaine	
Mouillages temporaires : juillet et août	120 € /semaine	

Des effectifs en légère hausse pour cette rentrée 2023-2024

Autour du traditionnel **pot d'accueil de l'APEAEP**, une rentrée des classes **en musique** pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des parents **grâce à M et Mme Guichard accompagnés de M Ménard**.



L'équipe pédagogique reste inchangée, les effectifs toujours répartis en trois classes sont en hausse avec 65 élèves inscrits, soit quatre de plus par rapport à l'année dernière.



La rentrée s'annonce, encore cette année, sous le signe des projets !

Activités sportives :

Cycle natation pour les CP/CE1/CE2 : 10 séances s'étalant du 9 octobre au 23 novembre

Cycle voile pour les CM1/CM2 : cette année la classe de cycle 3 pratique la voile une fois par semaine pendant 8 semaines. Le cycle a démarré le 15 septembre et se terminera le 17 novembre.

École et cinéma : Les 3 classes ont pu assister à leur première séance en octobre au cinéma de la Richardais :

Cycle 1 : « Grosse Colère »

Cycle 2 : « Ernest et Célestine »

Cycle 3 : « Les gardiennes de la planète »

Projet en partenariat avec l'Association Saint-Jacut Environnement : « Plantations dans la cour »

Les 3 classes ont bénéficié de l'intervention, à l'école, de l'Association Saint-Jacut Environnement le 6 novembre. Les enfants ont pu nettoyer les parcelles et les préparer pour l'hiver.

Le 13 novembre les CP/CE1/CE2/CM1/CM2 sont allés à l'Abbaye, revisiter le jardin partagé et participer aux ateliers (nettoyage, aération de la terre, compost) proposé par l'Association.

Les enfants sont également allés sur la plage, ramasser des algues afin de les utiliser sur les parcelles à végétaliser dans la cour de l'école. Ils ont pu ainsi refaire le point sur les algues pouvant être collectées et celles, protégées, devant rester sur les rochers.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La vie périscolaire

RESTAURANT SCOLAIRE

Création d'un petit train pour le tri des déchets. Cela consiste à sensibiliser les enfants sur les aliments jetés.

Les restes des repas sont triés et pesés par les enfants. Chaque fin de semaine, un tableau est établi sur le poids des déchets.



LE PETIT RESTAURANT JAGUEN

La mise en place du petit restaurant permet à chaque enfant d'inviter son copain à déjeuner en tête-à-tête pour un temps de convivialité.



NOËL À LA GARDERIE

C'est parti pour les créations de Noël à la garderie. Le jeudi 21 décembre un repas de Noël a eu lieu au restaurant scolaire.

En fin de journée à la salle des fêtes un goûter a été servi pour les grands et les petits suivi d'un film sur Noël et d'une surprise !



PASCAL a rejoint l'équipe périscolaire pour remplacer Sue Ellen Baron, avec entre autres, une expérience d'animateur pour enfants.



JOËL
nouveau cuisinier
de l'Éhpad

Les services techniques ont profité de l'été pour continuer à aménager les différentes classes et la garderie entre pose d'étagères et peinture. Ils ont également finalisé la sécurisation du portail d'entrée avec un interphone en visio dans la classe de maternelle et la garderie.

Le petit théâtre de l'APEAEP



Ma fille : « Tu ne connais pas la fête à l'école ? »

Moi : « Des canards ? Du maquillage ? Des Nerfs ? Des boîtes de conserve ? Des ballons de foot ? Des pêches à la ligne ? Des dés ? Des danses ? Des crêpes ? Des gâteaux ? Des galettes saucisses ? De la musique ? Mais qu'est-ce que c'est que ce bazar ? »

Ma fille : « Ben, c'est la fête de l'école ! L'après-midi, les enfants et les adultes jouent sur des stands et mangent des gâteaux en rigolant dans la cour. Et puis, on a fait des danses que les maîtresses nous avaient fait répéter, les grands ont aidé les petits et Sylvie aussi ! »

Moi : « Mais qui tient les stands et prépare tout ? »

Ma fille : « Ben, c'est l'APEAEP ! Il y avait Morgane, Cyril, Delphine, Marion, Olivier, Pervenche, Pierre, Anne, Marine, Manu, Coline, Chloe, Steph, Caroline, Nicolas, et plein d'autres ! Et il y avait en plus une tombola ! On a vendu plein plein de tickets ! Et puis le soir, on a encore rigolé et on a même fait la chenille... »

Ma fille : « Tu ne connais pas l'accueil à la rentrée ? »

Moi : « C'est bizarre, quand on est arrivé à l'école pour la rentrée, il y avait de la musique, plein d'adultes et même du café... C'est quoi ce bazar ? »

Ma fille : « Ben c'est la rentrée dans notre école ! M. et Mme Guichard et Daniel Ménard et ont joué de la musique et tous les parents pouvaient boire du café en discutant. Comme ça, les nouveaux sont mis dans l'ambiance ! »

Ma fille : « Tu ne connais pas le nouveau bureau ? »

Moi : « Le nouveau quoi ? »

Ma fille : « Ben, il y eu l'assemblée générale de l'asso où ils ont dit ce qu'ils avaient fait dans l'année, ce qu'ils feraient l'année d'après, et tout et tout. Et puis il fallait qu'il y ait des jeunes qui viennent dans l'asso, car les vieux, ben, ils s'en vont !

Du coup, voilà le nouveau bureau :

Présidente : Delphine Le page (maman de Melen, CM1)

Vice président : Cyril Bansard (papa de Soä, CE2)

Trésorier : Emmanuel Folinais (papa de Fleur, CE2)

Trésorier adjoint : Valentin Léon (papa de Charlie, CE1 et de Mahaut, GS)

Secrétaire : Coline Ravinet (maman de Hugo, CP)

Secrétaire adjointe : Shams El Karoui (Maman de Marius et Elias, PS) »

Ma fille : « Tu ne connais pas le programme de l'année ? »

Moi : « A parce qu'il y a un programme ? »

Ma fille : « Ben oui, sinon ils ne feraient jamais rien... »

Moi : « Et donc ? »

Ma fille : « Il y aura des ventes de pains au chocolat, de sapins, d'huîtres et même des objets avec tous nos dessins ! »

Moi : « C'est tout ? »

Ma fille : « Ben non, il faut aussi qu'on s'amuse ! Des ateliers créatifs de Noël, un marché de Noël, un bal masqué le 16 février, une braderie le 4 mai et une nouvelle fête de l'école... »

Moi : « Je ne vais jamais retenir tout ça... »

Ma fille : « T'inquiète, on rappellera les dates ! »

Moi : « Ben dis donc, ça en fait de l'activité... Bravo à tous les bénévoles ! »

Ma fille : « C'est clair, sans eux, l'école serait moins chouette et les enfants feraient moins de choses... »



AMAP de la Baie



L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Pay-sanne) est un système de distribu-tion de produits garantis locaux et bio, en direct des producteurs

et sous forme d'engagement, par périodes renouve-lables.

On peut adhérer à tout moment de l'année, et sou-scrire un contrat avec le ou les producteurs de son choix : contrat pour des légumes de saison, du pain (une grande variété), des volailles et des œufs, des fromages de chèvre, des fruits, du miel, de la viande de bœuf et d'agneau...

La distribution a lieu les mercredis à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Saint Jacut de la mer.

Ce sont des moments conviviaux dans un esprit de solidarité entre amapiens et avec les producteurs.



Pour plus de renseignements :

Anne 06 86 93 53 87

Véronique 06 03 13 11 11

Luttons contre les frelons asiatiques



Dinan Agglomération et votre commune vous ac-compagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en termes de développement des colonies de frelon asiatique.

Près de 1100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km²

Restons mobilisés dans la lutte contre le frelon asiatique.

Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (indi-

vidu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent la référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération :

Mme Leconte

06.64.64.32.71

a.leconte@dinan-agglomeration.fr



Comme d'habitude, les adhérents de Saint Jacut Environnement ont été très sollicités lors de ces derniers mois. Bien sûr nous allons parler de toutes les actions ponctuelles que nous avons réalisées mais laissez-nous vous raconter de ce qui a occupé une bonne dizaine d'entre nous plusieurs fois par semaine : **le jardin partagé !**

Dès le mois de mars, nous avons commencé à planter, dans un terrain qui avait été bien préparé les mois précédents, une grande variété de pommes de terre dont la Duc, variété endémique du

Trégor ainsi que des artichauts. Puis, au fil des semaines, tous les mardis matins et un samedi matin par mois, nous avons fait des semis (salades, radis, betteraves, etc.) et planté plus d'une trentaine de variétés de légumes, (fèves, petits pois, toutes sortes d'oignons, salades, carottes, ...), des herbes aromatiques, enfin tout ce qui pousse dans un jardin. Toutes ces plantations étaient bordées de massifs de fleurs (pavots, asters, gauras, roses, soucis, etc.).

Aussi, des expériences ont été menées : certains espaces ont été plantés en fonction de la lune, d'autres non ; des parcelles avaient été préparées avec des algues, d'autres avec du broyat de branchages (BRF), d'autres avec des feuilles.

Par contre, à chaque fois, il a fallu nettoyer encore et encore pour tenter d'éliminer le liseron et autre plantes très très invasives dont l'oxalis, mais c'est une tâche qu'il faudra continuer à répéter avec patience.

Dès le mois de mai, notre temps était consacré à la cueillette des différents légumes que nous nous sommes partagés. Certaines des plantations n'ont pas eu beaucoup de rendement. A nous de modifier nos pratiques pour améliorer cela. Mais quelle satisfaction de récolter les légumes que nous avons plantés et ensuite de nous les partager en toute convivialité !

La plupart d'entre nous étaient novices en jardinage mais nous avons eu la chance de pouvoir compter sur les connaissances de Pierre et Anne-Marie. Aujourd'hui, nous pouvons faire le bilan d'une année d'actions au Jardin Partagé et nous ne pouvons qu'être très satisfaits tant sur le plan du jardinage que sur le plan du relationnel.

Si vous vous êtes promenés dans les jardins de l'Abbaye au printemps, vous avez pu admirer le magnifique paysage offert par cette composition de fleurs et de légumes.

En juin, nous avons accueilli les enfants de l'école au jardin partagé et actuellement un projet est en cours d'élaboration avec les enseignantes pour inclure le jardinage dans le projet d'école, d'une part avec les bacs qui sont à l'école (comme les années précédentes) mais aussi pour proposer aux enfants des ateliers de jardinage.

Mais nous n'avons pas fait que jardiner !! Comme l'an passé, nous avons nettoyé les plages en avril. Près de 100 kg de déchets ont été rapportés et nous avons pu offrir un goûter à tous les participants.

Par deux fois cette année, lors des grandes marées de mars et octobre, nous avons participé à une grande opération d'informations sur les zostères, en collaboration avec les communes littorales de la Côte d'Emeraude. Nous avons participé aussi à un comptage national afin de dénombrer les pêcheurs à pied sur l'Estran sur les différentes plages de St Jacut ainsi que les Ebihens.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au courant de l'été, nous avons eu le plaisir d'être invités à tenir un stand lors du festival la Grande Marée. Nous avons aussi eu la possibilité de présenter notre association et nos actions lors du Festival de Poésie, la Houle des Mots. Nous remercions ces associations partenaires de nous avoir invités à ces manifestations.

Lors du Festival de l'Ecologie organisé par l'Abbaye, nous avons été vraiment partie prenante puisque nous avons organisé des randonnées autour de la presqu'île. Mais surtout, Lionel et Marie ont animé un atelier, en collaboration avec nos amis de Bretagne Vivante dont le sujet était : La biodiversité au Jardin.

Comme vous le savez, à partir du 1er janvier 2024, nous avons l'obligation de trier les biodéchets. Afin d'informer le plus grand nombre, une soirée a été proposée en novembre dernier par Saint Jacut Environnement en collaboration avec Dinan Agglo pour expliquer comment gérer ce nouveau tri qui concerne toute la population. De plus, pour aller plus loin dans la gestion des déchets, la seconde partie de la soirée était consacrée au Zéro Déchet c'est à dire comment produire le moins de déchets possible. D'ailleurs, toute une équipe de Saint Jacut Environnement a participé au défi Zéro Déchet organisé d'octobre à décembre par Dinan Agglo.

Forts de toutes ces belles actions qui nous apportent beaucoup de satisfactions, notre souhait est de renforcer notre équipe active. Que vous soyez déjà adhérents de Saint Jacut Environnement ou que vous souhaitiez l'être prochainement, nous serions très heureux de vous compter parmi nos membres actifs et pouvoir ainsi compter sur le plus grand nombre pour être encore plus efficaces pour la défense de l'environnement de notre belle presqu'île.

<http://www.saintjacutenvironnement.com>

<https://www.facebook.com/SaintJacutEnvironnement>



Jazz er Maez

Consciente que le nombre de festivals de musique n'avait de cesse de croître, la jeune association jaguine "Jazz er Maez" voulait se démarquer quelque peu. Opération réussie si l'on en juge par l'unanimité des satisfactions entendues par les organisateurs. 25 musiciens, 6 concerts, 3 lieux de rassemblements, une équipe de cinéastes, un journaliste spécialisé et près de 300 spectateurs, voilà en termes de chiffres le bilan de cette première édition. Si l'auditoire a été conquis par la qualité des prestations des musiciens, ces derniers ont souligné leur immense plaisir de découvrir notre charmante presqu'île, et l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. En choisissant une jauge réduite et des lieux de concerts champêtres, (merci à la mairie de St Jacut, à Martine et Yves Nadeau et à la Mme la directrice de la maison SNCF pour le prêt de leur jardin), les spectateurs ont pu partager l'essence de cette musique populaire dans des conditions idylliques, au cœur des jardins à St Jacut. Swing d'été et son jazz manouche ont joué aux quatre coins de la presqu'île, faisant partager généreusement leur musique jusqu'au cœur de l'Ehpad, tandis que le guitariste Marc Ducret, dans un décor dantesque a fait vivre au square du Châtelet, une expérience musicale



exceptionnelle, qualifiée par les spectateurs présents d'inoubliable. Puis le trio Blå Time emporta le public dans les méandres des brumes orageuses scandinaves, suivi du quartet NoCuts qui délivra un jazz à la fois mélodique et puissant. Enfin, pour clore le festival, quoi de plus joyeux que la Fanfare de St Jacut, toujours prête à mettre l'ambiance pour laisser place ensuite à Jazz potes, troupe à l'énergie et aux tempos endiablés. Gageons que l'été prochain, la météo sera encore clémente pour que résonne une fois encore, au milieu des fleurs et des espaces verts, les notes singulières d'un jazz ouvert à tous... Eric Lorang ayant assuré la programmation de l'édition 2023, c'est Monique Froger-Collet qui tiendra les rênes du festival Jazz er Maez 2024, et lance dès à présent un appel à la population pour accueillir les concerts au cœur de vos jardins, éventuellement avec piano, et recherche des hébergements gracieux pour les musiciens. Toute subvention est bienvenue... Qu'on se le dise !

Contactez Monique Froger-Collet
06 82 95 95 31

Compagnie Rosa, Marguerite et les autres

L'association de la compagnie Rosa, Marguerite et les autres est partie cette année en tournée. Grâce aux financements de la commune, de Dinan Agglomération et du département des Côtes-d'Armor, le spectacle Clytemnestre ou le crime a pu être répété. Il aura été accueilli par l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-mer où 75 personnes ont pu assister à la représentation avec un public d'une grande mixité. Pour certains, c'était une première expérience, une première fois au théâtre. Ce spectacle programmé par Dinan agglomération a été joué dans 6 autres petites communes de notre territoire. Un succès public. La compagnie a aussi réalisé deux lectures spectacles sur la thématique du cancer du sein à Caulnes et Plélan-le-Petit. L'association aura embauché cette année plusieurs

artistes et techniciens. Elle est aussi engagée par la scène nationale de la Passerelle pour travailler avec des élèves du lycée de Lamballe et par l'école Artefact de Paris. La compagnie remercie la commune et ses habitants de suivre le spectacle vivant.



Village-rivages



Quelque 4 000 visiteurs ont pu, tout au long de l'année, s'informer sur le passé - et le présent - maritimes de Saint-Jacut-de-la-Mer, à travers les différents supports mis à leur disposition à la Maison du pêcheur. Ils étaient 2 700 en 2022.

Ils ont été accueillis et ont pu échanger avec les bénévoles de l'association et Margot, saisonnière recrutée par la municipalité.

Les différentes expositions présentées ainsi que les visites accompagnées – découvertes du village et promenades aux Ebihens – ont permis aux personnes intéressées, résidents et vacanciers de passage, une approche « patrimoniale et historique » et nous l'espérons, instructive, de la presqu'île.

Par ailleurs, la première édition de la Journée des artistes et artisans d'art inspirés par la mer, organisée le 16 juillet dernier en partenariat avec l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-mer, a également connu un beau succès.

Il en a été de même pour les Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre.

Toutes ces activités n'ont été rendues possibles que grâce à la disponibilité des membres bénévoles de Village-rivages et des différents partenaires qui accompagnent notre association. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Cette dynamique sera poursuivie en 2024.

En premier lieu, par la présentation d'expositions temporaires à la Maison du pêcheur dont le nombre pourrait être accru. Elles contribuent à accroître la visibilité et l'attractivité de la Maison du pêcheur et chaque « vernissage » est l'occasion d'un moment convivial autour d'un « verre de l'amitié ».

Dans cette perspective, Village-rivages lance un appel aux personnes qui souhaiteraient présenter leurs créations, la ligne directrice étant toujours un lien avec l'univers marin.

Nous souhaitons, par ailleurs, développer une petite bibliothèque qui serait mise à disposition des adhérents, selon une formule encore à définir. L'association dispose notamment de la collection quasi complète du « Chasse-marées » et cherche à compléter celle des « Amis du vieux Saint-Jacut ».

Nous avons également reçu, en dons, différents ou-

vrages de grand intérêt que nous souhaitons faire partager.

De même, compte tenu du succès du documentaire « l'Heure du bain » diffusé à la maison du pêcheur depuis le printemps dernier, nous envisageons la création d'une nouvelle vidéo qui évoquera les « Contes et Légendes de la presqu'île ». Nous espérons pouvoir la présenter pour le second semestre 2024.

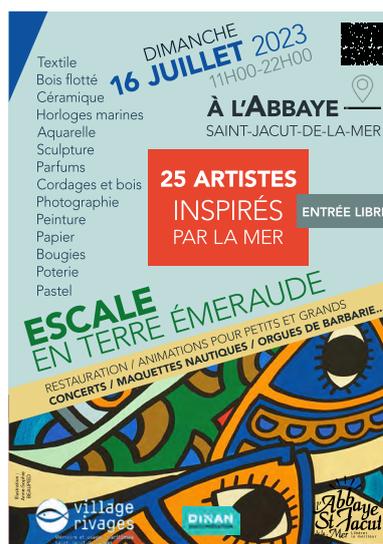
Hors les murs, nous souhaitons accroître le nombre de visites accompagnées tout au long de l'année, en partenariat avec l'Office de tourisme de Dinan-Cap Fréhel. Nous comptons aussi, en partenariat avec l'Abbaye, proposer deux « Soirées palabre » - l'une au printemps, l'autre à l'automne - alliant gastronomie et conférence thématique dans une ambiance conviviale.

Par ailleurs, la deuxième édition de la Journée des artistes et artisans d'art aura lieu le 14 juillet 2024, toujours en partenariat avec l'Abbaye. Nous resterons dans un format similaire de quelque 25 exposants de différentes disciplines et dans le même esprit familial et festif.

Nous envisageons également poursuivre notre réflexion sur la création de silhouettes en métal rappelant différents aspects de la vie passée de Saint-Jacut qui seraient installées en différents endroits, complétant et illustrant ainsi le parcours patrimonial existant à travers le village.

Enfin, Village-rivages espère pouvoir bientôt bénéficier du statut d'association culturelle d'intérêt général et, ce faisant, du dispositif de crédits d'impôts pour les dons reçus. Cette disposition permettrait d'accroître notre disponibilité financière dans la perspective, entre-autres, de la reconstruction du Léon.

Plus globalement, Village-rivages entend s'appuyer sur l'installation du Parc Naturel Régional Rance/Côte d'Emeraude, annoncée pour mi-2024, pour valoriser, auprès d'un nombre croissant de visiteurs, la richesse du passé maritime de notre village.



Presqu'île en poésie



La houle des mots a pris son envol...

Porté par l'association Presqu'île en poésie, le festival s'inscrit désormais dans le paysage culturel de la région Bretagne.

« Ce festival répond aux attentes d'un public chaque année plus nombreux qui attend avec impatience cette manifestation » souligne Alexis Gloaguen notre conseiller artistique. Nous profitons de cette tribune pour remercier Nathalie Rossignol et France 3 qui, par le direct réalisé, a permis de faire connaître notre évènement. On le doit aussi à la presse écrite avec le Petit Bleu, Ouest France et le télégramme et bien sûr à Agendaou partenaire officiel.

Vif succès de cette 6ème édition qui avec le thème de l'arbre aura permis via la poésie de montrer la beauté des choses que l'on aime.

Grand merci à tous ceux qui concourent à pérenniser cette manifestation culturelle : artisans et commerçants de Saint Jacut, bénévoles, mécènes privées, commune, EPCI Dinan agglomération, département des Côtes d'Armor, Région Bretagne.

Dès maintenant retenir les dates de l'édition 2024, les 25 26 27 et 28 juillet. Nous y entendrons des poètes de l'exil avec comme d'habitude un clin d'œil à notre ex-île.

N'oublions pas aussi que Presqu'île en poésie organise chaque mois des apéros poétiques où bon nombre d'écrivains viennent lire leurs textes pour le plaisir de tous.

Les thèmes retenus pour l'année 2023-2024 sont les suivants :

- 29 septembre, l'enfance à la Goélette.
- 27 octobre, Volets clos, à l'Arche Gourmande.
- 24 novembre, Rives, chez Virginie.
- 15 décembre, Histoires de famille, au Bretagne.
- 26 janvier, Le Bruit des mots...
- 23 février, Résistances...
- 29 mars, La Grâce, thème du Printemps des poètes...

26 avril, Failles...

31 mai, L'oubli...

28 juin, Trop tard...

Les lieux non renseignés seront à retrouver sur le site www.presquileenpoesie.org, mais sachez que nos rencontres ont toujours lieu à 18h30.

Belles saisons en poésie à tous.

L'équipe de Presqu'île en poésie.

PETIT BONHEUR

Presqu'île endormie
Fournaise incandescente
Lumière blanche à l'horizontale
Air épais, brûlant
Souffle entravé
Les heures s'étirent
Retrouver le plaisir de la sieste
Des câlins amoureux en plein jour
Au loin les coques multicolores ont renoncé à leur valse
Elles sont figées dans une mer étale
Soudain la grève devient un marché à ciel ouvert
Les chasseurs de coques déferlent de toute part
Les corps pliés grattent frénétiquement la vase
Les enfants agitent leurs râtaux et leurs épuisettes
Les seaux chargés sont des promesses de régal
La fraîcheur des flaques est bienfaisante
Les pieds s'attardent dans les trous d'eau
Les rires fusent, les voix bruissent à l'infini
Plaisir intact du respect de la tradition
De la transmission des aînés aux plus jeunes
Plaisir simple, frugal qui rend heureux

*Françoise Sartorio
Juin 2023*

La fanfare Bizarre – Beez.Hargh – Bizarr 1 – Beezare 1 toujours au top



Pour la deuxième année consécutive, la fanfare de Saint-Jacut est élue fanfare préférée des Jaguens. Avec ses bouilles incroyables et maintenant composée de 10 valeureux musiciens, la fanfare a été remarquée lors de la fête de la musique, du festival de Jazz Er Meaz, du festival de poésie La houle des Mots, en ouverture du bal du 14 Juillet, et bien d'autres occasions mémorables.

Pour l'année prochaine, nous souhaitons développer notre répertoire et notre effectif. Vous avez de 12 à 92 ans, vous jouez d'un instrument (cuivre,

synthétiseur, kazou, percu, guitare, harmonica...), vous aimez vous habiller en rose, appelez-nous.

| RV : 07 81 24 26 50

La Jaguine : festival La Grande Marée

Le 13 Août dernier s'est tenue la première édition de la Grande Marée, nouveau Festival estival organisé par « La Jaguine », l'association que nous avons créée l'an dernier afin de mener à bien ce genre d'événements.

Vous avez été nombreux à y participer, beaucoup plus nombreux que ce que nous avons espéré, puisqu'environ 2 500 participants de tous âges ont passé la porte d'entrée pour profiter de cette journée avec nous. Certains le savent, le succès de cette première édition fut tel que nous avons vite manqué de nourriture, puis de boisson pour pouvoir satisfaire tout le monde jusqu'au bout. C'est une erreur à laquelle on ne nous reprendra pas l'an prochain, lors de la deuxième édition que nous espérons pouvoir organiser le 11 août 2024.

Les Objectifs restent inchangés, nous comptons toujours mettre en œuvre un événement capable de plaire au plus grand nombre, de rassembler autour de savoirs-faire et produits locaux, d'offrir à tous un festival familial et festif en toute sécurité et convivialité. Et nous remercions tous les participants de 2023 pour leur sympathie et leur bienveillance, c'est en grande partie grâce à vous que nous pouvons envisager la prochaine édition sous de très bons auspices.

Vous avez d'ailleurs été nombreux à nous apporter compliments, remarques et critiques constructives. Nous ne pourrons répondre à toutes les suggestions mais allons en mettre en œuvre un certain nombre, afin d'améliorer année après année cet événement que l'on veut intergénérationnel et collectif. Nous aimerions d'ailleurs inviter les autres associations, les artistes et producteurs locaux à nous contacter en amont s'ils souhaitent participer au village exposant ou aux ateliers.

Concernant la musique, nous proposerons à nouveau une soirée basée sur l'électro précédée de concerts live. Nous souhaitons là aussi mettre à profit les talents locaux, mais nous nous devons de vous informer que nous recevons là beaucoup plus de propositions que nous n'avons de créneaux disponibles, et que nous ne pourrons là non plus satisfaire tout le monde au même moment.

À propos de talents locaux, une fois de plus nous tra-

vailons avec « Pencaster », artiste jaguen déjà auteur de notre affiche de la première édition, que certains ont également pu rencontrer au village exposant du festival ou à la Maison du Pêcheur, afin de donner à la Grande Marée de 2024 un style visuel qui lui soit propre et qui représente fidèlement ses objectifs. Les Affiches de l'an dernier sont également disponibles à la vente pour ceux qui souhaiteraient s'en procurer, à la boutique des Z'eb's.

Enfin, nous souhaitons remercier les membres du tissu associatif local qui nous ont fait confiance, notamment les exposants: Back to Africa, Saint-Jacut Environnement et les APM-Résidences d'artistes. Nous remercions également tous nos sponsors de l'an dernier, nos fournisseurs, nos prestataires, le Conseil municipal, et ces amis qui ont donné leur temps, prêté leur matériel et offert leurs précieux conseils dans l'installation et la désinstallation du Festival.

Et bien entendu, nous remercions tout particulièrement le Comité des Fêtes et l'ensemble des bénévoles, leur expérience nous a permis de nous préparer sereinement et leur présence au sein de l'organisation le jour du festival a été pour nous d'une aide inestimable.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain, le 11 août à la Manchette, pour une nouvelle édition de la Grande Marée dont l'organisation a d'ores-et-déjà commencé !

Merci encore à tous pour votre bienveillance et votre participation – *L'Équipe de la Jaguine*



APM Résidences d'artistes



Durant l'été 2023, nous avons eu la chance d'exposer le travail de Rika Tanaka (artiste en résidence au printemps) au Centre Culturel, de collaborer avec l'EHPAD de Saint-Jacut et le festival de poésie La houle des mots.

A l'EHPAD, l'artiste Ainaz Nosrat est intervenue pendant 3 après-midis auprès des résident.es. Ils ont réalisé ensemble une œuvre collective. Ils ont exploré le médium de la peinture en créant des tâches symétriques et colorées inspirées du célèbre test de Rorschach. L'œuvre s'intitule Limuyi ce qui signifie "Jaune lumineux" en perse, en écho à l'Iran, le pays natal de la peinture. L'œuvre a été inaugurée le 7 sep-



tembre, en présence des partenaires et des familles. Elle est toujours visible dans le hall de l'EHPAD.

Sur l'esplanade des HAAS, les habitant.es et visiteurs ont pu découvrir l'œuvre de Quentin Montagne, artiste en résidence durant l'été. L'artiste a réalisé un nichoir à oiseaux, à partir de l'architecture du blockhaus de la pointe du Chevet. La sculpture a été inaugurée pendant le festival La houle des mots, a été visible tout l'été et est maintenant installée dans les jardins de la Résidence SNCF à proximité des ateliers des artistes en résidence. Lors du festival, les ornithologues de Bretagne vivante étaient présents autour d'un atelier où chacun a pu expérimenter et créer son univers à partir de l'observation des oiseaux de la presqu'île.

Cet automne, deux peintres Emna Daoud et Simon Leroux occupent les ateliers de résidence.

Chacun à leur manière, ils revisitent le thème de la nature morte, influencé par l'univers pop et baroque pour Simon, et empreint de ses origines tunisiennes pour Emna. Les artistes ouvrent les portes de leurs ateliers le samedi 4 novembre et exposent les œuvres



qu'ils ont réalisées en résidence lors de l'exposition intitulée Le fruit d'aujourd'hui, qui se tient du 14 au 20 décembre au 2ème étage du presbytère à Saint-Briac-sur-Mer.

En ce début d'année, nous accueillons deux artistes : Thomas Auriol et Marius Buet pour 3 mois de résidence.

Thomas Auriol (né en 1987) alterne entre des aventures maritimes et la réalisation de peintures à l'atelier évoquant sa relation à la mer [www.reseau-dda.org/fr/artists/thomas-auriol/].

Marius Buet (né en 1995) pratique une peinture figurative entre représentation et narration [www.mariusbuet.com].

Les artistes ouvrent leurs ateliers le samedi 17 février de 14h30 à 18h.

Enfin, l'association souhaite remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisé.es pour « trouver un toit pour les APM » à Saint-Jacut-de-la-Mer.

Les activités se maintiennent pour 2024 grâce à la mise à disposition de plusieurs logements pour les artistes pour les périodes du printemps et de l'automne. Cependant nous restons entièrement mobilisé.es afin de trouver une solution pérenne sur la commune pour les années suivantes.

Crédit : Jean Josselin & Eric Megret

06 24 31 00 04

contact@ateliersduplessixmadeuc.com

www.apmresidences.fr

Le Club de la Presqu'île

La saison d'été terminée, notre association a repris ses activités, à savoir :

- le 1er lundi du mois : CINÉMA au complexe Eme-raude de La Richardais (rendez-vous 13h30 devant la salle polyvalente, pour déplacement en covoiturage),
- le mardi : 10h, MARCHÉ d'une heure environ, à allure modérée sur St Jacut. RV devant la salle polyvalente
- 14h, SCRABBLE EN DUPLICATE (avec assistance ordi-nateur, tout le monde joue avec les mêmes lettres durant toute la partie), au Centre culturel - 13h45 (durée ½ heure) le 1er mardi du mois, DICTÉE avant le scrabble, même endroit,
- le mercredi à 10h30, 2 fois par mois, INITIATION À LA DANSE BRETONNE par Françoise et Daniel Guichard et autres inter-venants au Centre cul-turel. La date est précisée cha- que fois,
- le jeudi : 14h JEUX (ta-rot, belote, scrabble clas-sique et autres) et un petit goûter est offert.

Activités ponctuelles, au Centre culturel, passées ou à venir

- le jeudi 23 novembre en faveur du Téléthon, tournois de scrabble et belote ouverts à tous, adhérents ou non,
- le dimanche 3 décembre, de 10h à 17h, exposition « Ouvrages de dames » (une douzaine de participantes présentent leurs réalisations (broderie, dentelle à la main et au fuseau, patchwork, tricot et autres). Entrée libre,
- le jeudi 14 décembre à 14h, nous fêtons Noël avec goûter de bûche accompagnée d'un Crémant et pe-tite animation,
- le jeudi 11 janvier 2024 à 14h goûter de galette des rois,

- le jeudi 18 janvier 2024 : Assemblée Générale à l'Ab-baye, suivie d'un repas, puis jeux au Centre culturel,
- le jeudi 15 février 2024 à 14h goûter de crêpes et confiture faites « maison »,
- le jeudi 11 avril 2024, l'arrivée du printemps sera fêtée lors d'un repas pris à l'Abbaye suivi de jeux au Centre culturel.

Nous avons également à coeur de proposer de nou-veaux évènements tels que la rencontre interclubs que nous avons organisée le 8 juin 2023 avec repas (apéro, grillade, fromage et dessert) suivi, au choix

d'une sortie aux Ebihens, ou d'une visite commentée de la Maison du pêcheur et décou-verte de la presqu'île ou de jeux (cartes, pétanque, scrabble, etc), qui a connu un franc suc-cès.

En projet pour 2024 :

- en début d'année, une après-midi festive à St Jacut : danse et musique bretonne,

chants... L'entrée sera gratuite, seul le goûter sera payant,

- début juin, une sortie en car à la journée, en Bretagne. La destination n'est pas encore retenue. (La sortie de Camaret Crozon prévue cette année sur une journée a été annulée),
 - fin juin, une sortie « spectacle » sur Chateaugiron est envisagée, avec repas au restaurant le midi.
 - la sortie bowling, le vendredi soir à partir de 16h30 ou le mercredi à 14h, sera prochainement organisée et nous sommes ouverts à toute autre suggestion...
- A travers nos activités, nous espérons vous voir nom-breux à rejoindre notre association.

Pour tout renseignement :

Jacqueline Persechino, 06 33 87 46 39



L'atelier du Châtelet



L'équipe de l'atelier vous souhaite une merveilleuse année 2024 !

Nous en profitons pour vous remercier de la confiance et de la fidélité que vous portez à nos deux activités depuis ces quelques années. Anciennes voiles, bouées ou meubles en bois continuent de trouver une nouvelle vie colorée, en passant sous notre machine à coudre ou sous les pinceaux d'Anne-Sophie ! Collaborations, interventions extérieures, marchés, ateliers d'arts plastiques pendant les vacances rythment un calendrier très joyeux à l'atelier. Au plaisir de vous accueillir !

Back to Africa

L'association Back to Africa est désormais une association humanitaire bien connue et reconnue sur le territoire de Saint-Jacut.

Mais que l'on ne se méprenne pas : ce n'est évidemment pas pour un retour en Afrique pour y imposer quoi que ce soit qu'elle a été créée. Bien au contraire, notre association agit pour donner un coup de pouce financier à des projets qui naissent en Afrique, initiés par les Africains eux-mêmes.

Nous agissons en général sur des petits projets nous étant proposés par des personnes proches, qui connaissent bien l'Afrique et qui ont sur place des correspondants pouvant nous tenir au courant de leurs avancées. Les projets que nous aidons doivent s'inscrire dans la durée et contribuer à l'amélioration du quotidien des populations concernées : nous avons fait le choix d'agir dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

Dernièrement, nous avons participé à la construction d'une cantine dans le Lycée de Fimela, au Sénégal. Nous avons pu subventionner, par deux tranches de financement successives, le gros œuvre (murs, toiture, ouvertures). L'aménagement intérieur (peinture et mobilier) s'est fait sur les fonds propres du collège. Par cette contribution c'est l'illettrisme que nous avons aidé à combattre, car trop souvent les élèves habitant loin et n'ayant pas de moyens de locomotion, renonçaient de se rendre dans leurs classes faute de pouvoir s'y alimenter dans la journée.

Pour l'année 2024, deux projets retiennent notre attention et nous recueillons un maximum de rensei-



gnements avant de faire un choix, à Madagascar ou au Bénin.

Concernant Madagascar, sur les villes de Sainte Marie et Tananarive nous pourrions collaborer avec une autre association pour accompagner des enfants en difficulté, en leur offrant des loisirs de qualité et, par ce biais, participer au maintien de leur insertion scolaire.

Au Bénin, il s'agit également d'une coopération avec une association s'adressant aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, qu'on aiderait matériellement pour entrer dans la vie active.

Nous aurons à faire un choix entre ces deux projets, nos finances ne nous permettant de soutenir qu'un projet annuellement.

On rappelle que les fonds dont nous disposons sont alimentés par les recettes des manifesta-

tions que nous organisons, les dons que nous recevons et les cotisations de nos adhérents (tout euro donné à l'association est un euro investi directement dans le projet).

Voici donc, pour 2024, les deux événements devenus désormais bien connus et, on l'espère, attendus de nos adhérents et des jaguins :

- le 21 janvier 2024 notre Assemblée Générale à 17H au Centre Culturel.
- le 27 janvier notre repas africain
- le 8 juin notre apéro concert.

L'équipe de Back to Africa

Les Jumeliaux

Les Jumeliaux organisent un voyage tous les quatre ans avec la commune jumelle Kidwelly. Pour rappel, le prochain voyage aura lieu du 7 au 13 mai 2024. Il reste encore quelques places. Renseignements au 06 71 21 66 75.

Entre les rencontres officielles, nos amis gallois nous rendent parfois visite au printemps ou à l'automne. C'est encore l'occasion de moments chaleureux.

L'an dernier Jane est venue fêter ses 70 ans en France avec sa famille et en



a profité pour séjourner quelques jours à Saint-Jacut chez Chantal Petit.

Anne et Marc Bataille ont eu la visite de Harvey et Anna comme chaque année.

Cette année nouvelle visite de Harvey et Anna et Polly et son mari nous ont fait une petite surprise. Sur la route de leurs vacances ils se sont arrêtés chez Maryvonne.

Voilà un gage de jumelage réussi. Les rencontres non officielles qui se multiplient.

www.jumeliaux.canalblog.com

Le Club du Livre



Le Club du Livre est en constante évolution afin de vous proposer toujours des nouveautés.

Ainsi, la bibliothèque s'enrichit, à présent, d'une page Facebook où paraissent toutes les nouveautés récemment arrivées pour vous satisfaire. À ce jour, nous comptons déjà 88 followers : [@Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer](#)

Dans un esprit de se renouveler sans cesse, le Club du Livre a procédé à un désherbage, afin de se séparer d'anciens livres, d'aérer les étagères et de voir naître un espace enfants.

En parlant d'espace, nous avons eu à cœur de réaménager récemment les lieux pour favoriser une meilleure circulation dans les rayons. La bibliothèque reste toujours très conviviale pour continuer d'échanger et de partager avec nos adhérents et futurs adhérents.

Deux braderies sont programmées pour cet été, une en juillet et l'autre en août. Les dates restent à définir. Elles seront annoncées sur la page Facebook et affichées à la bibliothèque.

Vous pouvez nous rencontrer les vendredis et les samedis matin de 10h à 12h tout au long de l'année.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 12 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Liliane Prochownik, la Présidente au 07 68 14 74 57

liliane.prochownik@gmail.com

Facebook/Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer

L'art récréation - les rencontres du vendredi



Désormais installées dans le paysage culturel jaguen, les Rencontres du Vendredi, sous l'égide de Chantal Cappon et Eric Lorang ont entamé leur troisième saison... Comme les années précédentes, les deux organisateurs s'emploient à présenter des sujets suffisamment éclectiques pour contenter tous les publics. En octobre, le cycle de conférences s'est ouvert sur un breton qui a marqué l'histoire de la littérature : Chateaubriand ! Puis c'est un reportage filmé sur les Açores qui emporta les spectateurs sur cet archipel lié au très fameux anticyclone... Et pour clore l'année 2023 en décembre, un sujet sur la biodiversité très documenté souligne l'importance de la qualité de notre environnement. Suivront en janvier un sujet philo sur Socrate, puis en février une présentation de l'écrivain Jean Giono ; en mars l'exploration d'un maître de la peinture, Rembrandt ; en avril,

encore un sujet peinture pour décrypter les secrets insoupçonnés des nature mortes, et en mai, pour clore la saison, un reportage audiovisuel et pédestre sur le tour du massif du Mont Blanc. Si ce cycle de conférences a trouvé son public, toujours dans une ambiance chaleureuse, les organisateurs s'interrogent sur l'absence de jeunes, d'adolescents qui trouveraient dans les murs de l'Art récréation, au 81 bis Boulevard du Rougeret, un lieu de culture général convivial chaque premier vendredi du mois, avec un sujet présenté en direct à une heure appropriée (18 h), à un prix raisonnable (5 euros).

Le Yacht Club fête ses 70 ans !

Très belle participation aux 10 régates de cet été. Malgré une mauvaise météo début août, (deux régates reportées) cette saison nous a permis d'avoir plus de 300 bateaux aux départs de nos régates et de donner ce festival de voiles magnifiques sur notre plan d'eau.

Cette année le yacht club a fêté ses 70 ans à la maison de la mer. À cette occasion, il a réuni une grande partie des acteurs de cette association autour d'un repas d'une grande convivialité en se remémorant les bons moments passés ensemble.

Un grand merci à la quinzaine de bénévoles pour leur participation avant, pendant et après les régates qui vous assurent l'organisation des épreuves en toute sécurité ainsi que les remises de

prix. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'animation des régates.

Olivier de Brye
Président du club nautique



Le Club Nautique

Le club nautique de saint jacut est très satisfait de l'année 2023. Saison compliquée en termes d'organisation face à la météo mais les voileux étaient présents. Nous pouvons aussi compter sur le développement de multiples activités différentes qui permettent de s'adapter au mieux aux envies des adhérents et aux conditions météorologiques.

Nous pouvons aussi compter sur une jeunesse jaguine toujours plus impliquée dans le club. L'équipe saisonnière compte parmi elle une part de plus importante de locaux qui ont participé à l'activité club (pratiquant la voile à l'année). Nous ne pouvons que saluer l'impact qu'ils ont sur la qualité de nos prestations. Nous constatons que le niveau moyen de nos pratiquants augmente d'année en année ainsi que leur connaissance du milieu.

Nous nous inquiétons toutefois sur la multiplication des coups de vent, et de leurs conséquences sur les surcotes de marée. Notre club a été inondé deux fois cette année, alors que les plus gros coups de vent

n'ont jamais été en même temps que les plus grandes marées. Nous avons été obligés de mettre en place une digue de sable en plein été pour protéger nos infrastructures. Il apparaît évident que ces événements

météorologiques seront de plus en plus fréquents et que la pérennisation de nos activités est mise en jeu. Un projet de bâtiment sur pilotis apparaît de plus en plus urgent.

Enfin, nous avons fini la saison scolaire avec l'école de Saint Jacut. Nous avons pris le temps de leur transmettre notre passion. Et nous sommes fiers de les voir de plus en plus nombreux parmi nos moussaillons du mercredi après-midi. La relève est là !

Toute l'équipe du Club Nautique de Saint Jacut reste à votre disposition pour toutes demandes complémentaires.



L'association des Mobil'Homes

L'association des résidents des Mobil-Homes est active pendant la période d'ouverture du terrain de camping du 1^{er} avril au 30 septembre.

Depuis quelques années, nous participons à la vie associative de la commune par le prêt de notre matériel aux associations (barnums, tables et bancs...).

L'association Village /Rivage, nous a sollicité et nous avons créé un partenariat. Nous les remercions pour cet échange sympathique. Pour l'année 2024, nous interviendrons en juillet sur le stand « restauration ».



partir de 12h, restauration (moules/frites, galettes / saucisses et crêpes. Tout le long de la journée, des animations sont prévues (quizz et activités musicales ...).

Nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre et à participer à notre manifestation.

Pendant la période estivale, nous organisons des rencontres conviviales avec nos adhérents.

La secrétaire
Mme Chantale Jehannin

Cette année, notre animation principale est fixée le mercredi 7 août sur le terrain de sport. Nous proposons des activités et jeux pour tous les âges. À

NOUVEAU

La danse pour les enfants et les tout-petits

Les ateliers débutent en décembre !

2 danseurs, résidant à Saint-Jacut-de-la-Mer, souhaitent partager leur pratique en proposant aux enfants et aux parents installés sur le territoire, une sensibilisation à l'art chorégraphique.

Magali Albespy et Patrick Gaïaudo développent des activités artistiques et pédagogiques à destination de divers publics, et ils ont notamment une expérience particulière avec les jeunes enfants. Ils proposent à partir du mois de Décembre, 2 ateliers pour les plus jeunes.

- **Un Atelier - Danse et Jeu libre - enfants/parents**

Ouvert aux enfants de 8 mois à 2 ans, accompagnés d'un adulte



Dans la salle sont mis à disposition des matériaux ou objets sonores et visuels, pour se mettre en jeu. Enfants et adultes sont invités à bouger, toucher, observer, écouter, interagir et se laisser agir. Nous utilisons nos corps, nos sens, nous suivons nos en-

vies et notre imaginaire : les enfants sont libres de jouer, les adultes soutiennent leur jeu.

- **Un Atelier d'éveil artistique par le mouvement et l'improvisation**

Ouvert aux enfants à partir de 6 ans

D'un cadre sécurisant donné au départ, nous glissons vers une immersion dans la danse. L'intention est d'offrir un espace/temps d'exploration artistique sans passer par une succession d'exercices, mais en suscitant la capacité de voir et d'entendre ce qui a lieu et de s'y inscrire dans l'écoute et l'ouverture.

Les ateliers ont lieu dans la salle motricité de l'école LE MERCREDI ET/OU SAMEDI MATIN, durée 1h30.

Contact : 06 09 70 91 22

pat.gaido@gmail.com

magali.albespy@mailfence.com

Trail des Ebihens

Vous étiez nombreux cette année pour le trail de Ebihens ! Nombreux à participer (environ 1000 personnes) et surtout, nombreux à nous soutenir pour la réussite de cette nouvelle édition ! Un grand merci à la Mairie, à nos sponsors et surtout à tous les bénévoles



présents le 14 mai dernier, vous nous avez encore fait rêver avec vos sourires et votre bonne volonté ! Grâce à vous, cette année, nous avons pu distribuer une partie de nos bénéfices à diverses associations locales :

- 750€ à l'association des parents d'élèves de l'école de St Jacut
- 750€ à l'épicerie solidaire
- 500€ à Little World Népal
- 500€ au CCAS de St Jacut
- 250€ à Back to Africa
- 250€ à Boutik Etik, la boutique solidaire de St Jacut
- 250€ à la SNSM de Lancieux
- 250€ au tournoi de volley estival du Rougeret.

Nous espérons vous retrouver le 2 juin 2024 pour une nouvelle édition !

À bientôt ! L'équipe du trail

Saint-Jacut Relais Services : Besoin d'un coup de main ?



Vous avez besoin d'un service pour du bricolage chez vous, pour faire des courses dans les commerces du bourg, pour rentrer et ranger du bois, pour déplacer ou transporter un meuble, pour vous dépanner en Informatique ou rechercher des renseignements administratifs, pour vous accompagner lors d'une balade ou

vous véhiculer pour un rendez-vous médical ou chez votre coiffeur, pour aider votre enfant en difficulté scolaire... Nous pouvons vous aider ponctuellement. **Nous sommes 40 bénévoles, habitants de St Jacut, regroupés en association pour vous rendre service gratuitement, selon nos disponibilités et nos compétences.**

Nous pouvons aussi faire de la lecture ou partager des jeux de société, vous tenir compagnie le temps d'une balade ou d'un bain à la plage. Nous pouvons intervenir auprès des résidents de l'EHPAD, de la maison SNCF ou de l'Abbaye pour animer des chants, des jeux ou se promener.

Un demandeur : « Merci aux bénévoles qui sont intervenus ce jour pour déplacer un canapé très lourd et une table de ping-pong. Je souhaite qu'ils puissent continuer encore longtemps à œuvrer auprès des personnes de la commune qui en ont besoin »

De plus, deux samedis après-midi par mois, des bénévoles vous accueillent à La BOUTIK ETIK !

C'est un magasin gratuit et solidaire à l'entrée du Bourg où vous pouvez prendre librement et déposer des objets, des vêtements Femmes, Enfants, Hommes, des jouets ou de la

vaisselle, propres, en bon état et réutilisables par une autre personne.

Une boutique « sans argent » permet la circulation des objets récupérés pour leur donner une seconde vie en servant à d'autres (vaisselle, petit électroménager, électronique, jeux, jouets, décorations, vêtements...). Notre richesse : c'est le partage et non l'accumulation.

2 Grande rue à l'entrée du bourg, à côté du Tralal'Art, en face de la maison SNCF. Le 1er et 3e samedis du mois (14h à 17h). Une information paraît dans Panneau-Pocket de la Mairie chaque semaine d'ouverture.

CONTACTEZ-NOUS :

07 49 75 11 27

saintjacutrelaisservices@gmail.com

Le 4 décembre 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association. Suite à leur présentation devant l'assemblée, les rapports (moral, d'activité et financier) ont été validés à l'unanimité. Les renouvellements du C.A., suite au vote de l'assemblée, détermine la composition nouvelle du bureau.

Membres élus au C.A. : Jacqueline Achaz, Marie-Laure Daully, Isabelle Foucaud, Christian Frin, Joëlle Guespin.

Le Bureau : - Co - Présidence : Marc Bataille et Gérard Moleins

- Co -Trésorerie : Jean-Luc Besnard et Joël Jobard.

- Co -Secrétariat : Véronique Duchon (BK-EK) et Véronique Vialet.

Remerciements sincères à Pierre Duchon pour son engagement, à Jacqueline Achaz et Christian Frin, qui changent de fonctions tout en maintenant leur engagement au sein du C.A.

SPORT ET LOISIRS

Comité des fêtes



Malgré un été mitigé, le comité des fêtes a organisé ces quatre manifestations aux dates prévues.

Vide grenier du dimanche 23 juillet. De belles éclaircies... entre deux averses. 70 exposants inscrits mais le temps n'a pas été au rendez-vous ! Heureusement le stand restauration a permis de se réchauffer avec ses galettes-saucisses, moules, frites et crêpes.

Vide grenier du dimanche 20 août. La soixantaine d'exposants et le soleil ont permis à une foule de vacanciers et locaux de passer une belle journée à chiner et flâner le long de la plage de la Banche. Les baigneurs étaient là aussi.

La fête au Village n'a pas tiré son feu d'artifice cette année ! Le vent violent en est le responsable !

Le bal et la restauration ont permis à chacun de pas-

ser une soirée festive et agréable malgré le temps.

La randonnée aux flambeaux du 5 août. Le mauvais temps a compliqué les festivités.

Après les danses bretonnes, les plus courageux ont affronté la pluie pour la randonnée. Un beau moment cependant avec l'intermède musical des cornemuses à « Petite Roche » orchestré par Mr Guichard. Merci à tous pour ce beau moment.

Merci à tous les bénévoles, car sans eux rien ne pourrait être fait.

BONNE ANNÉE 2024 À TOUS

Le Comité des Fêtes de Saint Jacut recherche des personnes qui auraient du temps libre en juillet et août 2024 pour permettre aux manifestations de continuer dans le temps. Nous avons besoin d'urgence de plusieurs personnes pour effectuer le montage et démontage des stands aux 4 manifestations suivantes : 24 juillet / 3, 16 et 25 août 2024

Pour tous renseignements, merci de contacter M Guguen : 07 52 62 42 18 - comitefetesstjacut@gmail.com

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés qui viendront aider pour que le Comité poursuive les manifestations dans Saint Jacut.

Bureau du Comité des Fêtes de Saint Jacut de la Mer

Dinard Élégance



Le 17 juin dernier, l'association Dinard Élégance organisait son troisième concours d'élégance à la française à Dinard. Lors de cet événement, nous avons eu le plaisir de faire, comme pour nos deux autres éditions, une halte à la pointe du Chevet pour faire découvrir aux participants du tour d'élégance notre belle presqu'île. Avec trois départs distincts de Fougères, de Rennes et de Dinard, ce sont environ 120 voitures qui sont arrivées à la file indienne à Saint Jacut pour le plaisir de tous.

Parmi elles, une trentaine de voitures d'exception participait au concours d'Élégance du samedi soir au manoir de Port Breton à Dinard. C'est là que le public

a pu découvrir une sélection éclectique de véhicules, comme par exemple une voiture 100% électrique des années 1970, la Zagato Zele ou encore une Delage D8 120 S remarquable, carrossée par de Villars, grande gagnante de l'évènement et de beaucoup d'autres prix dans le monde. Rendez-vous dans 2 ans, le 14 juin 2025 pour la nouvelle édition !

L'association tient à remercier chaleureusement la Mairie de Saint Jacut de la Mer pour leur aide logistique, pour nous avoir permis de passer par le bourg de Saint Jacut et pour nous avoir donné l'occasion de stationner au Chef de l'Isle pour offrir un si bel écrin à ces véhicules exceptionnels.

L'équipe de Dinard Élégance



SERVICES AU PUBLIC

Le Plan Communal de Sauvegarde - PCS

Dans le domaine de la sécurité civile, le risque zéro n'existe pas, notre devoir en tant que collectivité est de mettre en place une organisation pour coordonner et réagir rapidement et efficacement en cas de risques majeurs qui pourraient survenir sur notre commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document doté de fiches outils qui décrit l'organisation et la mise en œuvre des actions à mener en cas d'événements exceptionnels.

Des événements qui peuvent avoir plusieurs origines, que ce soit naturels ou climatiques (inondation, submersion marine, effondrement, feu, canicule, tempête, grand froid, ...), technologiques (accident de

transport de matière dangereuse...), sanitaires (pandémie, pollution...) ou encore accidentels (manifestation, rassemblement, ...).

Nous avons effectué une révision (Délibération n°2023-51 / adopté à l'unanimité) de ce PCS avec l'appui de l'Association ECTI. A ce titre, une liste de personnes référentes bénévoles a également été établie en fonction d'un découpage de la commune afin d'être des personnes relais auprès de vous, Jaguens.

Le Plan Communal de Saint-Jacut est en libre consultation du public en Mairie.

Adressage : numérotation des habitations

La Loi 3DS impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits. Cela passe par la création d'une base d'adresses locale.

Un adressage de qualité c'est avant tout être sûrs de disposer d'une bonne distribution des courriers et des colis. C'est aussi l'assurance d'un accès rapide et sans erreur pour les services d'urgence et de secours. C'est également indispensable pour obtenir un raccordement aux réseaux et prochainement pour accéder à la fibre optique. Ça l'est aussi pour une géolocalisation parfaite sur les GPS de vos véhicules, tablette et téléphones mobiles.

Avec l'aide de La Poste, nous avons donc attribué un numéro à chaque habitation. Le fichier d'adresses sera ensuite transmis à la BAN (Base d'Adresse Nationale) et vous pourrez le consulter sur <https://adresse.data.gouv.fr>

Pour les habitations qui n'avaient pas encore de numéro et celles qui vont changer de numéro, les propriétaires vont recevoir un courrier et une attestation indiquant leur nouvelle adresse. Il vous appartient de la communiquer à tous vos destinataires (banque, fournisseurs eau, internet, téléphone, électricité, employeur, caisses de retraite, sécurité sociale, Caf...). Pour vous aider, vous pouvez le faire par internet sur le site : www.service-public.fr

Le numérotage doit être matérialisé par l'apposition obligatoire, sur la façade de chaque maison ou mur de clôture, d'une plaque qui sera remise ultérieurement aux habitants concernés par un changement ou l'attribution d'un nouveau numéro.

Le distributeur de billets - DAB

Les travaux de sécurisation du DAB ont nécessité sa fermeture à partir du 16 octobre 2023. De plus, afin de permettre à la Brinks d'abonder ce DAB, il a fallu modifier les extérieurs avec la création d'une porte pour permettre au camion de cette société d'accéder à celui-ci.

SERVICES AU PUBLIC

Les médecins

Le cabinet médical a été acquis en 2018 par la municipalité précédente sous la mandature de Claire Emberson, pour un montant de 200 000 € : une première estimation des domaines fixée à 110 000 € puis réévaluée par les domaines à 190 000 € après l'achat voté en conseil municipal.

Un premier médecin s'y est installé, mais n'a pas souhaité rester sur notre commune. Le Docteur Blond puis le Docteur Hublot ont alors pris la suite avec une mise à **disposition gratuite du cabinet par la Mairie d'un an pour chacun des médecins**. Le montant actuel du loyer est de **400 € mensuel par médecin**.

Les médecins Mrs Perron et Morali louaient 25% de plus à la mairie : 12 000 € de loyer annuel avec en plus d'une location du matériel informatique de 3 600 € par an, soit un total de 15 600 €. Actuellement, le prix de la location est de **9 600 € par an**.

Dès notre arrivée au conseil municipal nous avons entrepris **des travaux** : portes isophoniques, Wifi, électricité... pour un montant **d'environ 10 000 €**.

- Le 5 octobre 2021, les médecins nous ont fait part de leur souhait d'acheter le cabinet médical pour une valeur de 120 000 €.
- Le 16 octobre 2021, le notaire avec lequel la commune a l'habitude de travailler suggère de rajouter à la vente une clause de servitude « d'activité de 30 ans ».
- Le 27 octobre 2021, le conseil accepte le prix de 120 000 € sous réserve de l'avis des domaines et avec une clause stipulée dans l'acte de vente, de servitude d'activité avec une affectation pendant une durée de 30 ans à l'usage de cabinet médical.
- Le 22 novembre 2021, les médecins refusent la clause de servitude de 30 ans. Ils souhaitent une servitude de 5 ans, voir 10 ans.
- Le 23 novembre 2021, les domaines fixent le prix de vente du cabinet à 200 000 € avec une marge de + ou - 10%, les médecins sont immédiatement avertis par courrier.
- Le 15 décembre 2021, Monsieur le Sous-Préfet de Dinan, après consultation du dossier, refuse le montant de 120 000 € proposé par la mairie, mais accepte un montant de 160 000 €, avec une clause conséquente sur la durée d'activité. Monsieur le Sous-Préfet nous met en garde de se dessaisir d'un bien foncier connaissant la tension immobilière sur Saint Jacut.
- Le 31 décembre 2021, la Mairie envoie aux médecins une lettre de relance pour loyer du mois non acquitté.
- Le 10 mars 2022, la Mairie envoie une lettre de mise en demeure pour loyer toujours non réglé.
- Le 12 avril 2022, lors de la réunion du conseil municipal, la décision de ne pas vendre le cabinet médical est prise par les élus.
- Le 5 mai 2022, un courriel est envoyé aux médecins pour demander un rendez-vous. Aucune réponse de leur part.
- Le 16 mai 2022, la Mairie relance la demande de rendez-vous. Toujours sans réponse de leur part.
- Le 2 juin 2022, un courrier est adressé aux deux médecins pour leur indiquer le souhait de la commune de ne pas vendre.
- Le 23 septembre 2022, les médecins font une demande de **nouveaux travaux** : isolation du plafond du hall d'entrée, changement de porte d'entrée... pour un montant **d'environ 10 000 €**.
- Le 30 janvier 2023, nous envoyons une énième relance auprès des médecins pour fixer un planning des travaux toujours sans réponse.
- Le 3 mars 2023, le maire de Beaussais sur Mer, avertit M Le Maire de Saint-Jacut-de-la-mer d'un rendez-vous avec les médecins qui souhaitent s'installer à Beaussais.
- Le 4 mars 2023, la Mairie prend contact avec le docteur Hublot, qui confirme en effet leur souhait de s'installer à Beaussais sur Mer et nous demande de ne pas communiquer dans le sens d'une recherche de nouveaux médecins sur la commune.

- Le 6 mars 2023, le docteur Hublot prévient M le maire que l'achat du terrain envisagé pour leur projet ne peut se concrétiser.
- Le 25 avril 2023, après plusieurs mois de palabres pour convenir d'une date de mise en œuvre, les travaux d'isolation du plafond sont effectués et la pose de la porte d'entrée se fera en juillet 2023.
- Le 26 juin 2023, nous apprenons par la presse que la mairie de Beaussais a vendu un terrain aux médecins de Saint Jacut sur la commune de Ploubalay. Aucun contact de la part des médecins.
- Le conseil municipal en sa séance du 29 juin 2023 décide à l'unanimité de rechercher de nouveaux médecins.
- Le 3 août 2023, nous recevons le préavis pour le cabinet médical. Leur départ a été affiché au sein du cabinet pour le 18 janvier 2024.

Dans cette perspective nous avons alerté le nouveau pharmacien mi-octobre, qui n'avait pas été mis au courant par les médecins de leur date exacte de départ.

M Roussel a pris la décision d'élargir ses missions pour aider au mieux les jaguens. C'est dans ce sens qu'une **cabine de téléconsultation va être mise en place dans l'enceinte de la pharmacie début janvier : téléconsultation par médecins généralistes mais aussi par des spécialistes (cardiologues, allergologues, endocrinologues,) et des paramédicaux (ophtalmologues,).**

Rappelons également que les **missions de la pharmacie** sont :

- **la prise de tension**
- **les vaccinations (grippe, covid mais également l'ensemble des vaccins au-delà de 11 ans)**
- **les dépistages (tests covid, angines, infections urinaires, cancers colorectaux, ...)**
- **le maintien à domicile (préparation de piluliers nominatifs, matériel médical et aménagement de maison, alarmes de télésurveillance, ...).**

Les horaires ont également été élargis :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

À CE JOUR

Nous avons contacté les 101 Conseils départementaux de Médecins, les Syndicats d'étudiants en médecine de chaque académie par courrier et mail leur proposant l'installation dans notre commune aux nombreux atouts.

Si des habitants de notre commune ont des connaissances en recherche d'installation, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous proposons la gratuité du loyer du cabinet pendant 2 ans, un logement en solution d'attente est possible.

SERVICES AU PUBLIC

Protection Maternelle et Infantile

Trois professionnels de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) sont disponibles pour vous accompagner avant et après la naissance de votre enfant jusqu'à ses 6 ans pour le suivi de sa santé et apporter des conseils aux parents :

- Une sage-femme proposant des consultations à domicile ou à la Maison du Département
- Une Puéricultrice proposant des consultations des visites à domicile
- Un Binôme Médecin-Puéricultrice proposant des consultations médicales infantiles

**Le service PMI est joignable à la Maison du Département de Dinan
2 place René Pleven 22100 DINAN : 02 96 80 00 80**

Consultation de puéricultrice pour les enfants de 0 à 6 ans

- À la Maison du Département sur RDV - le mardi après-midi - 2 place René Pleven 22100 DINAN
- À la Maison du Département sur RDV - les 1er et 3e jeudi matin 2 place René Pleven 22100 DINAN
- Place Gouyon 22550 MATIGNON sur RDV le jeudi matin
- Au Centre Médico-social sur RDV le 1er mardi matin - 8 rue du Docteur Chambrun 22130 PLANCOËT
- À la Mairie sur RDV - Les 2e et 4e mardi après-midi 4 rue des Rouairies 22980 PLÉLAN-LE-PETIT

La permanence de Dinan est ouverte toute l'année alors que les autres lieux de permanences peuvent être fermés pendant une période de congés. (Renseignements au 02 96 80 00 80)

Consultations médicales avec un médecin et une infirmière puéricultrice sur rendez-vous

- À la Maison du Département de Dinan - 2 place René Pleven 22100 DINAN
- Place Gouyon 22550 MATIGNON
- À la Communauté de communes - La Corbinais - 33 rue de la Madeleine 22130 PLANCOËT
- À la Mairie - 4 rue des Rouairies 22980 PLÉLAN-LE-PETIT



ÉTAT CIVIL

Mariage :

- Le 24/06/2023 : Marie BONTEMPS et Yvan de FÉRAUDY
- Le 07/07/2023 : Isaure GALOUZEAU de VILLEPIN et Timothée AZAÏS
- Le 26/08/2023 : Catherine GESBERT et Jacques LENGLIN
- Le 09/09/2023 : Béatrice LOCQUETTE et Philippe BOUTILLON
- Le 09/09/2023 : Florence de FÉRAUDY et Lancelot TUAL
- Le 07/10/2023 : Marie CADUDAL et David STOREY
- Le 20/10/2023 : Marie DE FÉRAUDY et Hubert WALSH DE SERRANT

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la diffusion d'informations d'état civil, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages, décès n'est possible qu'après autorisation reçue lors de l'établissement de l'acte d'état civil ou à la demande des personnes, des familles concernées. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend** entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il peut être désigné par les parties ou par le juge. **Le recours au conciliateur de justice est gratuit**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Permanences

1^{er} mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance 02.96.83.20.20

2^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët 02.96.84.39.70

3^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance 02.96.89.10.00

4^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay 02.96.82.60.60

Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie concernée.

Carte grise



Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre. **Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture.**

Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa **carte d'identité** ou son **passeport**, il faut **s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil** :

Plancoët : 02 96 84 39 70

Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60

Matignon : 02 96 41 24 40

Dinan : 02 96 39 22 43

Saint-Cast : 02 96 41 80 18



Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées **sur rendez-vous**.

En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 minutes)

Renseignements sur le site :

<http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Recensement des jeunes - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie dès qu'il a 16 ans.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription sur les listes électorales



Renseignements en Mairie ou sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

AU QUOTIDIEN

MAIRIE : 02 96 27 71 15 - mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

DINAN AGGLOMÉRATION : 02 96 87 14 14

Camping municipal de la Manchette

02 96 27 70 33 - www.campingmunicipaldelamanchette.fr

Ecole publique élémentaire : 02 96 27 71 88

Gestionnaire des ports : 06 29 31 09 00

EHPAD Les Tamaris : 02 96 27 77 97

Office de tourisme : 0 825 95 01 22

www.dinan-capfrehel.com - infos@dinan-capfrehel.com

Défi-brillateurs disponibles toute l'année - sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette.

Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

Pharmacie (bd du Rougeret, en face du cabinet médical) :

02 96 27 76 27

Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Le samedi 9h - 12h30 et 14h - 17h

Cabinets d'infirmiers :

• Saint Jacut de la mer : 06 76 41 00 17

• Ploubalay, commune de Beaussais sur mer : 02 96 27 37 90

Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22

Poste de secours : 02 96 27 75 30

Signaler un équipement endommagé sur le réseau téléphonique :

www.dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

SAUR (eau potable) : 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) : 09 69 32 35 29

Objets trouvés : Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire. Pensez à contacter la Mairie !

Marché hebdomadaire : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue

Horaires des travaux de bricolage et de jardinage dans le respect des bonnes relations de voisinage

Jours ouvrables	8h30 - 12h	13h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN MUNICIPAL !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution.

Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres "20 g" (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs individuels sont collectés le lundi. Ils doivent être rentrés à l'issue de la collecte afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons sur le trottoir.

Apport volontaire : Houle, Rougeret, Banche, Chatelet, Pissotte, Manchette, Rue de la Noé, Aire de camping-car

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h - Jeudi : 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés, accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération 02 96 87 14 14 ou via leur site.

COLLECTE SÉLECTIVE

	Verre	Emballages recyclables	Cartons propres	Vêtements, (benne le relais)
Place Charles Bettaux (transfert temporaire du chemin de la vigne)	X	X		X
Houle Causseul	X	X		
Aire de camping-car	X	X		
Zone Artisanale	X	X	X	
Parking du Rougeret	X	X		
Parking des Haas	X			

SERVICE DE COLLECTE ASSURÉE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Où s'adresser ? Dinan Agglomération - Service traitement et valorisation des déchets

34 rue Bertrand Robidou

02 96 87 14 14 - dechets@dinan-agglomeration.fr

Les numéros en cas d'urgence

18

SAPEURS
POMPIERS

17

POLICE
GENDARMERIE

15

SAMU

3020

NON AU
HARCÈLEMENT

114

APPEL D'URGENCE
POUR PERSONNES
MUETTES,
MALENTENDANTES

196

SECOURS
EN MER

115

SAMU SOCIAL
SECOURS
AUX SANS ABRIS

119

ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

197

ALERTE ATTENTAT
ALERTE
ENLEVEMENT

3919

VIOLENCES
CONJUGALES

02 99 59

22 22

CENTRE
ANTI POISON